

B) Sa philosophie

- l'autonomie doit prendre place dans un cadre démocratique;
- elle doit naître dans une relation de partenariat;
- c'est un droit, un choix et une décision.

C) La personne handicapée

c'est une personne (personnalité)

- avec des capacités;
- avec des besoins d'aides;
- avec une dignité;
- avec des besoins de relations (affectives);
- avec des désirs, des droits et des responsabilités;

elle doit cogérer sa vie.

D) Les professionnels

- doivent créer des situations permettant la mise en place de l'autonomie;
- doivent diminuer les situations créant la dépendance;
- doivent donner des repères et une possibilité à la personne handicapée et assurer son suivi (garantir le maintien de l'autonomie);
- doivent créer des outils et des méthodes d'évaluation;
- doivent se (laisser) mettre en question.

E) Les outils

- la DECENTRALISATION;
- l'INTEGRATION;
- la COOPERATION;
- l'INNOVATION;

- le changement des attitudes des parents, du public, des professionnels et du patronnat;
- les réseaux de formation;
- le langage;
- le risque calculé;
- l'activation et l'utilisation du réseau social existant.

II) Conclusions du séminaire

- 1) Chaque participant/intervenant a présenté un PROJET, bien préparé, structuré, individuel et créatif et lequel a été constamment vérifié et mis à l'épreuve au niveau de la pratique.
- 2) Il en résulte qu'il n'y a pas de voie idéale ou exemplaire, mais que différents cheminements peuvent amener des résultats également positifs et innovateurs.

Ceci parle plus en faveur d'une tolérance de divers projets et idées que d'une hiérarchie qualitative de ces expériences. La discussion et la comparaison des diverses façons de travailler a été très fructueuse et constructive à ce sujet.

Ces 2 premières conclusions viennent donc plutôt confirmer les hypothèses introductives concernant la DIFFERENCIATION et la CREATIVITE des projets.

- 3) Pour ce qui est de la Décentralisation, tous étaient globalement en faveur, même si pour certains (pays) c'est plus facilement réalisable, économiquement parlant.

- 4) On peut aussi conclure de ce qui précède, que l'inaction et la paralysie dans notre secteur est plus due à un manque de volonté et d'initiative qu'à un manque de moyens.

Effectivement, même avec peu de moyens, mais avec un projet conséquent et réfléchi, on peut faire des choses innovatrices.